

BULLETIN MUNICIPAL

DEMOGRAPHIE 2009

31, c'est le nombre de bébés plouneventériens qui ont vu le jour en 2009 (34 en 2008), et, pour la 3^{ème} année consécutive, les filles devancent les garçons puisqu'elles sont 16 pour 15 garçons. En ce qui concerne les prénoms, la diversité est de mise. En effet, 31 prénoms différents ont été choisis. Les filles se prénomment : Molly, Elisa, Julie, Noémie, Léa, Manon, Lou, Jeanne, Emmy, Emma, Alice, Léna, Audrey, Sarah, Erine, Elise. Chez les garçons on trouve : Axel, Hugo, Mylan, Lucas, Gabin, Titouan, Raphaël, Thibault, Lilyan, Arthur, Ewen, Noan, Naël, Ryan, Dorian.

Du côté des mariages, on note une certaine stabilité, puisque 11 couples se sont unis en 2009 comme en 2008.

Le nombre de décès enregistrés est en hausse : 12 décès contre 9 en 2008.

ETAT-CIVIL

Naissance :

- Le 27 décembre : Elise ROUDAUT, 9 rue de la Mairie.

RELAIS ACCUEIL DES PARENTS ET DES ASSISTANTES MATERNELLES

- o Prochaines permanences, en Mairie les *jeudis 4, 18 et 25 février 2010 de 9h à 12h.*
- o Temps d'éveil pour les enfants : jeudi 11 février

Renseignements et inscriptions au 02.98.24.97.15 ou sur adaje-landivisiau@wanadoo.fr

AUX JEUNES DEMANDEURS D'EMPLOI

La conseillère technique de la Mission Locale tiendra sa prochaine permanence, à la Mairie, le **mercredi 3 février de 9h à 11h.**

La mission locale accompagne les jeunes de 16 à 25 ans en recherche d'insertion professionnelle et sociale (formation, emploi...). Pour prendre rendez-vous : 02.98.68.35.86.

DERATISATION

L'agent chargé de la dératisation travaillera bientôt sur la commune. Les particuliers ayant constaté la présence de rats sont invités à s'inscrire en Mairie, **avant le mercredi 10 février.**

RECENSEMENT DU CITOYEN

Rappel : Les jeunes garçons et filles sont invités à passer à la Mairie, munis de leur livret de famille, dès qu'ils atteignent l'âge de 16 ans, en vue de leur recensement militaire.

PERMIS DE CONSTRUIRE

Ont déposé une déclaration préalable

M. PRIGENT Yann pour un abri de jardin, Kerziou.

M. POULARD David pour un abri de jardin, 3 rue Georges Guynemer.

Ont obtenu une autorisation de travaux

M. SALA Angelo pour la rénovation d'un local commercial, 5 place de l'église.

Ont déposé une demande de permis de construire

M. LANVIER Ludovic pour un garage, 4 rue Eric Tabarly.

M. et Mme NICOLAS Michel pour une extension, Pen-ar-Roz.

M. VOURC'H Didier pour une habitation, 2 Antoine de St Exupéry

Mme RENAULT Martine pour une habitation, 4 rue Louis Blériot.

Ont obtenu un permis de construire

M. MAGADUR Alain et Mlle DAMIENS Nolwenn pour une habitation, 6 rue Roland Garros.

M. HERMON Patrick et Mlle BLIN Rachel pour une habitation, 3 rue Charles Lindbergh.

M. MAONY Stéphane et Mlle CORRE Stéphanie pour une habitation, 6 rue Roland Garros.

M. ALANOU Laurent et Mlle COCHARD Magali pour une habitation, 2 rue Louis Blériot.

Informations associatives

ASSOCIATION DES RIVERAINS DE LA B.A.N

L'assemblée générale de l'association des riverains de la B.A.N aura lieu le vendredi **19 février à 18h30** à la salle d'activités de Plougourvest (dir Landi en face du stade).

Ordre du jour :

- Compte-rendu des réunions de la commission consultative de l'environnement et problèmes posés (délocalisation, vols nocturnes, qualité de l'air, P.E.B ...)
- Evolution du nombre d'adhérents
- Compte-rendu financier
- Présentation par Claude Le Verge de l'enregistreur de bruits ; les données de cet appareil sont accessibles par Internet : **www.eans.net**
- Elections au C.A
- Questions diverses

L'assemblée s'achèvera par le pot de l'amitié.

AMICALE DES RETRAITES

La qualification dominos et belote du secteur du Ponant aura lieu le **mardi 23 février** à St Servais. Inscriptions au foyer ou auprès des responsables pour le **jeudi 18 février**.

COMITE DES FETES

Réunion le mercredi 10 février à 20h à la salle communale du terrain de foot.

Objet : organisation de la **course d'endurance équestre** qui aura lieu le 13 juin 2010 à Plounéventer.

Toutes les personnes désireuses d'aider le Comité des Fêtes ce jour-là y sont également conviées. En vous remerciant d'avance.

OXYGENE

Programme de randonnées : Départ place de la Liberté

DATE	DEPART	PARCOURS	DISTANCE	VOITURE	DIFFICULTE
14 février	9h	Loc-Eguiner « Ancienne voie ferrée »	8 km	Oui	Facile
28 février	13h30	St Servais « Les traces de Yan d'Argent »	14 km	Oui	Facile

CENTRE DE LOISIRS ST DERRIEN – ST SERVAIS – PLOUNEVENTER

Tel : 02.98.68.19.21 ou portable : 06.66.43.46.42

Salle polyvalente à SAINT-SERVAIS



Mercredi 3 février
Vive la chandeleur
et ses crêpes



Mercredi 10 février
Matin : Le monde polaire
Après-midi : Le marché de Padi-Pado

VACANCES DE FEVRIER



Espace de la Fontaine à Saint-Derrien

« Farandole du monde »



Lundi 15	Mardi 16	Mercredi 17	Jeudi 18	Vendredi 19
A vos masques !	Chapeaux en folie	Lunettes tigrées	En avant les aventuriers	Lanterne pailletée
Banderoles en fête	Défilé du Mardi gras	Boîte colorée	Grand jeu « Mr Carnaval »	Surprise party



Lundi 22	Mardi 23	Mercredi 24	Jeudi 25	Vendredi 26
Tout en mouvement	Mini-marionnettes	Jeu de puce	Cocktails fruités	Cookies au chocolat
La magie des couleurs	Contes merveilleux	Hypo dévor balles	La grande récré	Sport d'hiver

SOIREE CREPES



SAMEDI 6 FEVRIER 2010
à partir de 19 heures
Espace SKLERIJENN à Plouneventer



Salée



ou



sucrée

Il y en aura pour tous les goûts !!!!

Venez nombreux, en famille ou entre amis.

*Organisée par le centre de loisirs de
SAINT-SERVAIS, SAINT-DERRIEN, PLOUNEVENTER*

VELO SPORT

Rendez-vous des cyclistes (route : 2 groupes + féminines et VTT) le dimanche matin à 9 heures place de l'Eglise (abri-bus).

Toute personne intéressée par la pratique du vélo sera accueillie à ce rendez-vous.

Pour tout renseignement : Brigitte ANDRE 02.98.20.80.44 - Yann LE TIEC 02.98.20.90.29 (VTT)

PLOUNEVENTER

ESPACE SKLERIJENN

LOTO

SAMEDI 13 FEVRIER à 20 heures

Organisation : VELO SPORT

BIBLIOTHEQUE « LE CHANT DES SYLLABES »

La bibliothèque est municipale. La gestion a été confiée à l'association « Le Chant des Syllabes ». Elle est ouverte à toutes et à tous. Adhérent ou pas, vous pouvez consulter sur place tous les ouvrages, seuls les abonnés peuvent emprunter les livres et documents moyennant une cotisation annuelle et familiale de 15 €. Les permanences sont assurées par des bénévoles et par l'animatrice communale.

Les animations actuelles organisées par la bibliothèque pour les enfants sont ouvertes à tous et sont gratuites.

PRIX « L'ARBRE A LIVRES » : Dans le cadre de cette activité, nous vous annonçons la venue de Muriel BLOCH, auteur du conte « Fillettes et gros alligator », le 2 ou 3 février. Le jour et le lieu de sa venue seront précisés ultérieurement, par voie de presse.

Le scrabble : adhésion de 5 € pour les personnes qui n'adhèrent pas à la bibliothèque

- ✓ Le mardi de 20h à 22h : les 2 et 16 février
- ✓ Le vendredi de 14h à 16h : les 12 et 26 février

Les « Tout-Petit » : le dernier vendredi du mois : le 26 février de 9h15 à 10h. De belles histoires comptines sont lues ou racontées par Jacqueline Tréguer. Le vendredi matin de 9h à 11h, la bibliothèque est ouverte aux parents, assistantes maternelles. Un petit coin est aménagé avec tapis et coussins et livres à disposition.

Les « 5 – 8 ans » : le 1^{er} mercredi du mois (le 3 février) l'heure du conte, de 17h à 18h. Venez découvrir le « KAMISHIBAI » avec Nicole Plais.

Passage de la navette le 10 février.

Achat : de nouveaux romans, policiers étrangers (l'Australie, le Botswana), des BD et albums.

JOURS ET HEURES D'OUVERTURE : MERCREDI de 10h30 à 12h ; JEUDI de 11h à 12h
VENDREDI de 9h à 11h ; SAMEDI de 10h30 à 12h

Pendant les vacances scolaires, pas de permanence le jeudi et le vendredi.

ESP FOOTBALL

Samedi 30 janvier : l'ESP organise le repas du club au restaurant « LES VOYAGEURS » à partir de 20h00. Tous les joueurs, bénévoles et membres sont priés de s'inscrire auprès des responsables de chaque équipe le plus rapidement possible ou de Jean-Paul LE GALLIC au 06 88 22 07 62 si cela n'est pas encore fait.

Le club a une pensée pour Anthony QUILLVERE, endeuillé par la perte de sa grand-mère en ce début d'année.

L'ESP souhaite tous ces meilleurs vœux pour l'année 2010 aux bénévoles, membres, joueurs et supporters du club, ainsi qu'une réussite au niveau sportif à toutes ces équipes.

Le Bureau de l'ESP

Informations diverses

OFFRE D'EMPLOI

Recrutement d'**opérateurs de production saisonniers** (contrats de début mars à fin août) :
Conditionnement-Emballage ; Pesage-Etiquetage ; Préparation des commandes ; Saucisserie, brochettes
Adresser lettre de motivation et CV à :

GAD S.A.S. / Direction des Ressources Humaines - BP 90369 / 29403 LANDIVISIAU cedex
Tél : 02.98.68.69.70 – contact@louis-gad.fr

HORAIRES DES MESSES

Messes à Plouneventer : Tous les samedis à 18h
Le 2^{ème} dimanche du mois à 10h30 (14 février)

Date à retenir : dimanche 31 janvier : messe des familles à 10h30 à Bodilis

COMMUNIQUE DU JOURNAL « LE TELEGRAMME »

A partir du 1^{er} février, la correspondance du Télégramme sera assurée par Christelle MAREC.
Téléphone : 02.98.21.57.69 – Courriel : chrismarec@gmail.com

PETITES ANNONCES

Immobilier

- A louer près du bourg, maison de plain-pied, 3 chambres, cuisine, séjour, petit terrain. Tél : 06.27.27.95.52 aux heures des repas.

Emploi

- Assistante maternelle agréée cherche enfant à garder à temps plein, à partir du 1^{er} avril. Tél : 06.77.13.79.94.

Objets trouvés

- Perdu chaîne en argent avec pendentif. Merci de la déposer en mairie, ou appeler au 06.12.07.08.21
- Trouvé : vêtements et plat après le Téléthon. Se renseigner en Mairie.

Divers

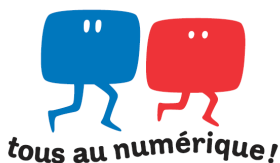
- Appel aux personnes qui ont assisté à l'arbre de Noël de l'école de Plouneventer : Le Père Noël est à la recherche de photos et de films qui ont pu être faits ce jour-là. Elles peuvent être transmises sur cette adresse mail : fabienplouidy@aol.com
- A vendre rounds ballers de foin. Tél : 02.98.20.85.21.
- A vendre : betteraves. Tél : 02.98.20.83.32.

Avis pour le prochain bulletin

Ils sont à déposer à la Mairie ou à transmettre par E.mail : commune-plouneventer@wanadoo.fr pour le **vendredi 12 février**, dernier délai.

Indiquez votre nom sur votre annonce (celui-ci ne sera pas reporté sur le bulletin).

Pour les articles déposés après les délais, la parution ne peut pas être garantie.



LA BRETAGNE PASSE AU TOUT NUMERIQUE

La Bretagne est la quatrième région à réaliser son passage à la télé tout numérique : plus de chaînes et une meilleure qualité d'image et de son, encore faut-il s'y préparer !

Vous connaissez sûrement les deux mascottes en forme de télé bleue et rouge de la campagne « tous au numérique »... elles s'installent chez nous! Le 8 juin 2010, en Bretagne, la diffusion analogique des principales chaînes de télévision nationales (TF1, France 2, France 3, Canal+, France 5/Arte et M6) va s'arrêter et être remplacée par une diffusion exclusivement numérique de la télévision. Tous les foyers de la région doivent vérifier que leur installation est prête pour le numérique, au risque de se retrouver avec un écran noir au moment de l'arrêt de l'analogique.

Antenne râteau

L'ensemble des foyers qui reçoivent aujourd'hui les six chaînes historiques, et seulement ces six chaînes, par une antenne râteau ou intérieure sont directement concernés. Pour continuer à recevoir la télévision après le 8 juin 2010, ces foyers doivent adapter leur installation à un mode de réception numérique (adaptateur TNT, TV TNT, ADSL, Satellite ou encore câble). Inutile de changer de téléviseur. Tout appareil disposant d'une prise péritel peut recevoir un adaptateur.

Vous avez un doute ? Si vous voyez des bandeaux d'information passer sur votre télé (« **Equipez-vous impérativement pour le passage à la télé tout numérique avant le 08 juin 2010. Infos au 0970 818 818* ou www.tousaunumerique.fr** »), c'est que vous recevez le signal analogique : il est temps de vous équiper !

Entre la TNT, le satellite, l'ADSL et le câble, les options ne manquent pas. Renseignez-vous avant tout achat. Pour vous guider, de nombreux professionnels (magasins et antennistes) se sont engagés à proposer aux téléspectateurs des produits et prestations de qualité au prix du marché, en signant la charte de confiance « tous au numérique ». Ils sont reconnaissables grâce à un label « Professionnel agréé - tous au numérique ». La liste des professionnels engagés est consultable sur www.tousaunumerique.fr ou disponible auprès du centre d'appel* de « tous au numérique ».

Habitat collectif ou individuel ?

Si vous habitez un immeuble ou un lotissement doté d'une antenne collective, celle-ci doit être compatible avec la réception des signaux numériques. Avant d'entreprendre des achats contactez votre syndic ou gestionnaire.

Pour ceux qui habitent une maison, dans de rares cas vous devrez peut-être réorienter ou changer votre antenne.

Des aides financières et techniques

Parallèlement, l'Etat a prévu des aides financières, accessibles sous conditions de ressource : une aide de 25 € maximum pour adapter son installation, une aide à l'antenne de 120 € maximum. Pour les foyers qui ne seraient pas couverts en TNT, une aide à la parabole de 250 € maximum. Dans tous les cas, gardez bien vos factures et vos tickets de caisse, ils vous seront demandés pour tout remboursement. Enfin, une aide technique à l'installation est mise à disposition des personnes de 70 ans et plus ou souffrant d'un handicap supérieur ou égal à 80 %. Adressez-vous au centre d'appel* pour connaître précisément les conditions d'attribution et bénéficier de l'une de ces aides.

« Tous au numérique » a mis en place de nombreux outils d'information. L'Info Mobile, en tournée dans la région, passera ainsi près de chez nous et les guides « tous au numérique » répondront à vos questions. Le site Internet www.tousaunumerique.fr et le centre d'appel ouvert du lundi au samedi de 8 h à 21 h complètent le dispositif. Vous pourrez ainsi tout savoir sur le passage à la télé tout numérique : les modalités, le calendrier et les aides !

* **0 970 818 818** : numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h*